

Image not found or type unknown



Rejet de salaire faute de provision

Par **decure**, le **14/05/2009** à **20:59**

Bonjour, je suis salarié, je vien d'avoir deux chèques de paye rejeter faute de provision. que puis-je faire? Si je quitte mon entreprise serais-je indemniser par les assedics? Quelles sont les solutions qui s'ouvre à moi ? merci d'avance pour vos conseils.